



COMPTE-RENDU BUREAU EXECUTIF **Du 05 mars 2018**

Présents : Roger CHEVALIER, Benoît CORDIER, Sandrine JACQUES, Eric PIHET, Jean-Paul PONCHON, Norbert PRUDHON, Gilles ZOPPI

Excusés : Bruno CHAIGNON, Delphine DANGUIS, Jean-Michel GUENIN, Bernard MARY, Eric MEZIER, Marie-Christine REGNET

Invité présent : Emilian BROE

Invitée excusée : Stéphanie DAZY

Introduction : De nombreux absents pour cette réunion qui se déroule exceptionnellement à Besançon. Réflexion à avoir sur la forme de nos réunions (à dématérialiser peut-être, au moins pour les BE)

1. **Approbation du compte-rendu du Bureau du 29/01/18** : approuvé à l'unanimité

2. **Points sur l'Assemblée Générale et le Congrès de la FFC (Nantes)**

Points principaux abordés :

- Situation financière de la FFC compliquée,
- Poste Médecin Fédéral attribué à Jacky MAILLOT (Haute(Saône) et Eric MENADIER,
- Aux prochains JO : retour de l'Américaine sur Piste, BMX Free style
- Nouveaux Championnats de France : en BMX Free Style, VTT Assistance Electrique, VTT Enduro

- Représentants Régionaux : difficulté de trouver des délégués, appel à candidature à envoyer avant.
- Au niveau des Départements, 25% n'étaient pas représentés (idem CR pour appel à candidatures)
- Gilles ZOPPI élu au Conseil Fédéral dans le Collège Loisirs

- Groupes de travail :
 - Jeunes : intervention très intéressante, avec témoignages de clubs, compte-rendu à venir
 - Sécurité : exposé de tout le travail fait par la Commission Nationale en lien avec le ministère. Avancées constructives, reste maintenant à ce que la communication se fasse et que les mentalités de tous évoluent.
 - Réforme territoriale et Convention d'objectifs : voir point 4

3. **Réorganisation du Bureau Exécutif**

- Notre Secrétaire Général va quitter la région pour des raisons professionnelles et va donc démissionner de son poste et du Conseil d'Administration. La proposition sera faite par le Président afin que le poste soit pris par l'actuelle Secrétaire Générale Adjointe. Restera aussi à nommer 1 Secrétaire Général(e)

- Adjoint(e). Ces postes devraient pouvoir être proposés au prochain BE, pour validation au prochain CA.
- Au sein de notre CA, 2 postes seront donc vacants.
- Quelles possibilités et intérêts aurions-nous de coopter quelqu'un en attendant l'AG et donc les élections ?
- Les membres du BE sont d'avis de ne pas coopter, mais d'inviter les éventuelles bonnes volontés à se présenter lors des élections qui auront lieu lors de notre prochaine AG.
- Nous avons toujours la possibilité d'inviter ponctuellement des personnes pour une expertise particulière.

4. **Diagnostic territorial et Convention d'Objectifs**

- Les documents ont été envoyés ce jour aux Présidents des Comités Départementaux, demain ils seront transmis aux membres du Bureau Exécutif, puis aux membres du CA.
- Ce sont les documents de notre région (rédigés par Manuel Jeannier, avec la collaboration des Présidents de CD et les responsables des commissions) qui ont servi de base et d'appui pour le groupe de travail sur ce thème à Nantes.
- Seuls 3 Comités Régionaux ayant adressé des documents finalisés, et la FFC ayant elle-même pris du retard, la signature définitive, prévue à Nantes, est reportée au mois de juin, en présence du Président et du Trésorier de la FFC.
- La somme globale allouée sera de 530000€ (subvention ASO) sur 2 ans pour l'ensemble des régions ; la modalité de répartition reste à définir.

5. **Fonctionnement concret des Commissions**

- Commission Médicale : fonctionnement approuvé lors de notre dernière réunion, la commission va se mettre en place avec 3 ou 4 personnes.
- Commission Piste : rien n'est mis en place à l'heure actuelle. Benoît et Gilles vont contacter les responsables pour remédier à cela et envisager des choses concrètes.
- Commission Féminines : n'a pas fonctionné jusque-là. Nécessité sans doute qu'il y ait un représentant des féminines dans chaque discipline. Mais qu'il y ait aussi une commission à part pour le développement du cyclisme féminin.

Est-ce qu'on peut envisager de faire une nouvelle réunion pour le développement du cyclisme féminin en demandant que les départements nomment chacun un représentant et éventuellement en invitant une personne représentante de la FFC pour mettre en lien nos actions et les projets possibles ?

- Commission Loisir : se réunira le 17 mars prochain à Dole. Le Président va rappeler aux membres qu'il doit y avoir un représentant par département. Et que toute personne de bonne volonté puisse l'intégrer.

6. **Critères de sélection 2018** (voir document)

Inspirés du projet de politique sportive (Piste = minima de temps par exemple, critères assez stricts ; Route : travail en concertation avec les équipes, critères plus subjectifs mais légitimes)

7. **Dossiers en cours et questions diverses**

Point Financier : voir document. Limites des dépenses, mais baisse des recettes également.

Carte à la journée : retour de cette possibilité pour les Pass'cyclistes sur Route. Règlement et nouvelle démarche à diffuser clairement, puis appliquer les règles.

Dossier déclaration des épreuves : démarche convenue avec la Préfecture du Doubs notamment, courrier envoyé à tous nos clubs, pour qu'ils le joignent à leur dossier pour attester de l'inscription à notre calendrier qui vaut pour avis de la Fédération délégataire.

CROS : appel à candidature non transmis aux élus actuels. Pas de représentants du cyclisme.

Championnats Régionaux : VTT se fera finalement à Is sur Tille ;
Inter région Dames se fera dans le Grand Est à Bar le Duc,
Inter région Piste à Commercy.

Prêt Véhicules Comité : voir décisions prises lors des derniers BE et CA pour les voitures et camions. Pour les scooters, lorsqu'il s'agit d'une utilisation personnelle ou de club, la somme de 30€ sera également demandée. Tous les membres ne sont pas d'accord avec cette décision, les scooters ne devraient pas être prêtées, surtout si ce n'est pas à destination de nos clubs, mais pour des entraîneurs professionnels. (à valider en CA)

Route de France Féminines : le projet se concrétise, avec 2 étapes organisées dans le Doubs (en ligne sur Besançon – Gilley, CLM à Gilley)

Attribution TFJC : Montauban en 2018.

Un candidat étant déjà positionné pour 2019, la candidature du Creusot est-elle plus opportune pour 2019 ou pour 2020 ?

Championnat France Cyclo-cross janvier 2019 : rappel de l'historique des démarches de la candidature de l'ACB, complications dues à un cahier des charges qui impose une augmentation de 30000€ et la ville de Besançon qui ne suit plus cette candidature car préfère une épreuve internationale donc une Manche de Coupe du Monde.

Double candidature Nommay + Besançon pour la Coupe du Monde

Projet convention FFC/FSGT : reporté, un travail devrait s'engager, des échanges ont déjà eu lieu à Nantes lors d'un temps de travail à ce sujet

Tour de Bourgogne Franche-Comté : sera sous forme de Classique sur une seule journée le samedi 19 mai.

Question à se poser sur le Pôle payant pour tous ?

Rétrogradation de coureurs : demande de coureurs pour raisons médicales alors que les raisons sont sportives.

Paiement des grilles de prix sur place : méthode à éviter au maximum (position fédérale) : faire cette réponse aux clubs qui en font la demande.

Fonds de Formation : pédagogie à faire au niveau des clubs sur le fonctionnement (paiement sur justificatifs pour actions de formations réalisées sur l'année en cours)

Séance levée à 22h45

**Le Président du Comité,
Gilles ZOPPI**

**La secrétaire de séance,
Sandrine JACQUES**



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



MODALITES DE SELECTION EN EQUIPE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

PISTE

SAISON 2018

Cadets / Juniors / Espoirs
Femmes et Hommes

Principes

1. Le Conseiller Technique et Sportif est le sélectionneur, il arrêtera la sélection en concertation avec les membres de l'Equipe Technique Régionale en charge de la Piste.
2. Les athlètes ayant satisfait aux critères énoncés ci-dessous deviennent sélectionnables au sein de l'équipe Bourgogne Franche-Comté (BFC).
3. Le sélectionneur effectuera son choix parmi les athlètes sélectionnables dans l'intérêt de l'équipe BFC. Il sera pris en compte les capacités du sportif à s'intégrer dans le collectif, les qualités spécifiques du sportif, l'état de forme au moment de la sélection et de son évolution probable ainsi que son implication dans les stages de préparation.
4. La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et le(s) remplaçant(s). Ce(s) dernier(s) peut (vent) être désigné(s) à tout moment à partir de l'annonce de la sélection
5. Aucune sélection prononcée n'est définitive, la sélection reste subordonnée à la conformité de la préparation définie par le CTS et avec les objectifs de compétitivité du sportif dans le contexte national.
6. Le CTS pourra, à tout moment, retirer de la liste des athlètes sélectionnables ou sélectionnés tout sportif qu'il considère ne plus être en mesure de disputer dans des conditions optimums la compétition pour laquelle il est retenu, notamment en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre indication médicale prononcée par le médecin régional, l'absence totale ou partielle du suivi médical ou d'un comportement répréhensible (lois et règlements nationaux ou internationaux).
7. Le sélectionneur se réserve le droit de ne pas appliquer les quotas attribués au comité régional.
8. Si le nombre d'athlètes sélectionnables ou si le nombre d'athlètes sélectionnés est supérieur au quota attribué au comité régional, le sélectionneur établira un ordre d'accès à la sélection.
9. La participation aux épreuves officielles sous le maillot de la sélection régionale est subordonnée à l'adhésion aux valeurs du comité régional Bourgogne Franche-Comté retranscrites dans le règlement intérieur des sélections qui doit être signé

Championnats de France Piste- Hyères (11-18/08)

La participation aux épreuves régionales est vivement recommandée.

Le championnat interrégional Piste se déroulant à Commercy le 21 mai est obligatoire.

Il a été établi des minimas à réaliser pour prétendre à une sélection en équipe de BFC :

	Cadets	Cadettes	Juniors H.	Juniors D.
200m DL	12"50	13"50	12"00	13"20
500m	-	-	-	40"50
1km	-	-	1'12"	-
Poursuite indiv. 2km	-	3'10"	-	2'55"
Poursuite indiv. 3km	4'02	-	3'50"	-
Poursuite Olympique	-	-	4'43"	-

La participation des coureurs Elites Hommes et Femmes se fera librement et ne sera pas à la charge du comité régional.

L'Equipe Technique Régionale piste se réserve le droit de repêcher les athlètes en fonction des conditions climatiques présentes le jour du championnat.

Ces minimas peuvent être atteints au cours de toutes compétitions officielles.

Coupe de France Piste – Saint Denis (23-24/06)

Sélection régionale, composée de coureurs de la catégorie cadets et juniors Hommes et Femmes.

La sélection sera effectuée en fonction des résultats obtenus sur les épreuves piste du début de saison et notamment le championnat interrégional. Les références chronométriques devront se rapprocher des minimas à réaliser pour participer au championnat de France et démontrer un potentiel certain de les atteindre.

Coupe de France de l'américaine – Le Mans (8/05)

Les équipes seront formées en fonction des affinités sportives et de l'expertise technique dans cette discipline particulière.

Critères de sélectionnable (hors minima chronométrique):

Pour pouvoir prétendre à une sélection aux Championnats de France, le coureur doit remplir, a minima, deux des conditions suivantes :

- Avoir participé au Championnat Interrégional le 21 mai à Commercy
- Avoir participé à la Coupe de France de l'américaine le 08 mai au Mans
- Avoir participé à la Coupe de France piste les 23 et 24 juin à Saint Denis



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



Modalités de sélection Route 2018

*Cadets/Juniors/Espoirs
Femmes et Hommes*

Principes

1. Le Conseiller Technique et Sportif est le sélectionneur, il arrêtera la sélection en concertation avec les membres de la commission route.
2. Les athlètes ayant satisfait aux critères énoncés ci-dessous deviennent sélectionnables au sein de l'équipe Bourgogne Franche-Comté.
3. Le sélectionneur effectuera son choix parmi les athlètes sélectionnables dans l'intérêt de l'équipe Bourgogne Franche-Comté. Il sera tenu compte des capacités du sportif à s'intégrer dans le collectif, des qualités spécifiques du sportif, de l'état de forme au moment de la sélection et de son évolution probable.
4. La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et le(s) remplaçant(s). Ce(s) dernier(s) peut (vent) être désigné(s) à tout moment à partir de l'annonce de la sélection
5. Aucune sélection prononcée n'est définitive, la sélection reste subordonnée à la conformité de la préparation définie par le CTS et avec les objectifs de compétitivité du sportif dans le contexte national.
6. Le CTS pourra, à tout moment, retirer de la liste des athlètes sélectionnables ou sélectionnés tout sportif qu'il considère ne plus être en mesure de disputer dans des conditions optimums la compétition pour laquelle il est retenu, notamment en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre indication médicale prononcée par le médecin régional, l'absence totale ou partielle du suivi médical ou d'un comportement répréhensible (lois et règlements nationaux ou internationaux).
7. Le sélectionneur se réserve le droit de ne pas appliquer les quotas attribués au comité régional.
8. Si le nombre d'athlètes sélectionnables ou si le nombre d'athlètes sélectionnés est supérieur au quota attribué au comité régional, le sélectionneur établira un ordre d'accès à la sélection.
9. La participation aux épreuves officielles sous le maillot de la sélection régionale est subordonnée à l'adhésion aux valeurs du comité régional Bourgogne Franche-Comté retranscrites dans le règlement intérieur des sélections qui doit être signé.

CADETS

Les actions auprès des cadets sont limitées, puisque la priorité est donnée aux Comités Départementaux pour le suivi et l'accompagnement de cette catégorie, notamment à travers le Challenge de l'Est. Il s'agit surtout de les accompagner vers le Championnat de France.

Détection :

Le premier critère pour être sélectionnable au sein de l'équipe Bourgogne Franche-Comté est de participer à la journée de détection organisée par un comité départemental de Bourgogne Franche-Comté.

Après exploitation des données du 1er niveau de détection, 16 cadets seront convoqués sur deux fois une journée de détection et d'évaluation des aptitudes. Samedi 14 et samedi 21 avril.

Ce stage permettra d'évaluer les cadets et d'établir des profils de puissance et leurs aptitudes mentales.

Une évaluation technico-tactique sera réalisée au cours de la journée.

■ **Le Championnat de France Cadet en ligne – Plougastel Doualas – 25 aout 2018**

Une présélection pour le Championnat de France sera proposée à l'issue **du Championnat Régional** et prendra prioritairement en compte les épreuves interrégionales : comportement en course et résultats sur ces épreuves : Top 5. (Un Top 5 ne garantissant pas une sélection définitive)

La participation à la journée de détection départementale est obligatoire pour être sélectionnable. Le comportement lors du stage régional de détection sera essentiel.

La sélection deviendra définitive à l'issue de la dernière épreuve du challenge de l'Est (29 juillet) Elle pourrait éventuellement s'appuyer sur d'autres épreuves de renommée nationale (Trophée Madiot, Tour du Cantal...) uniquement si les performances sur ces épreuves sont significatives.

Quota attribué au Comité Départemental suite au classement général Challenge de l'Est : Si un Comité départemental termine dans les 3 premiers du challenge de l'Est, le Comité Régional obtient un qualifié supplémentaire pour le Championnat de France.

La désignation du coureur retenu, le cas échéant, sera réalisée par la commission route et le CTS sur proposition de 2 coureurs par le Président du Comité départemental.

La commission route et le CTS ne retiendront que 10 coureurs maximum (qualifiés d'office par le challenge de l'Est inclus)

■ **La préparation des Championnats – Keiserslautern (Allemagne) – 11 au 15 aout 2018**

Les sélectionnés aux championnats de France sur Route seront convoqués à un stage de préparation. **L'objectif de ce stage et de ces épreuves de préparation seront de définir ensemble un objectif commun, créer une cohésion d'équipe et des automatismes au sein du groupe.** Une attention particulière sera portée à l'optimisation de la condition physique en vue des championnats de France.

CADETTES

Projet :

Les actions menées auprès des minimes et cadettes se portent sur 2 objectifs majeurs :

- Formation générale à travers les différentes manches de Coupe de France
- Formation d'un collectif soudé et compétitif pour le championnat de France

Détection :

Le premier critère pour être sélectionnable au sein de l'équipe Bourgogne Franche-Comté est de participer à la journée de détection organisée par un comité départemental de Bourgogne Franche-Comté.

Après exploitation des données du 1er niveau de détection, 8 à 10 cadettes seront convoquées au stage de détection et d'évaluation des aptitudes. Ce stage aura lieu à Besançon le 14-15 avril 2018. Ce stage permettra d'évaluer les cadettes et d'établir des profils de puissance, conformément au Plan National de Détection de la Fédération Française de Cyclisme. Il permettra également de présenter le programme de la saison et l'accompagnement proposé par les membres de l'ETR BFC. Les cadettes seront formées aux procédés d'entraînement. Des programmes types leurs seront présentés.

Critères de sélections :

- Pour la 1ère manche de Coupe de France (29 avril 2018 - Sauternes): Résultats des tests de détection du 14-15 avril et Résultats obtenus lors de la saison 2017, comportement et résultats obtenus sur les 1ères courses de début de saison 2018.
- Pour la 2ème manche de Coupe de France (13 mai / Izernore): Résultats des épreuves du début de saison, résultat obtenu lors de la 1 manche (Top 30)
- Finale et 3ème manche de Coupe de France (21 et 22 juillet / Tour d'Auvergne): Résultats des épreuves de mi-saison. Résultats et comportement sur la 2ème manche (Top 30).

Critères de sélections pour le Championnat de France (23 aout 2018, Plougastel) :

Une présélection pour le Championnat de France sera proposée à l'issue du Championnat interrégional et prendra prioritairement en compte La Coupe de France ; ainsi que le comportement lors du stage régional de détection.

La participation à la journée de détection départementale est obligatoire pour être sélectionnable. Le comportement lors du stage régional sera essentiel.

La sélection pour le championnat de France sera validée le 23 juillet 2018. Le stage de préparation au Championnat de France de l'Avenir se déroulera du 14 au 15 aout et la présence des sélectionnées à ce stage est obligatoire. L'objectif de ce stage et de ces épreuves de préparation seront de définir ensemble un objectif commun, créer une cohésion d'équipe et des automatismes au sein du groupe. Une attention particulière sera portée à l'optimisation de la condition physique en vue des championnats de France.

JUNIORS/SENIORS Dames

Projet :

Le Comité Régional composera une sélection sur les épreuves suivantes :

- Le championnat de France de l'avenir sur l'épreuve de Contre la Montre et l'épreuve en ligne.

Critères de sélections :

- Pour le **Championnat de France Juniors (22 au 24 août 2018 : Plougastel Doualas)** : les résultats et le **comportement** lors des manches de coupe de France (Top 10 Juniors), classement général de la coupe de France (top 30) ainsi que le championnat régional. La sélection se fera à partir des résultats sportifs d'une part. D'autre part le **comportement collectif** lors des manches de Coupe de France sera pris en compte.
- Pour le **Championnat de France Juniors de CLM** : Top 10 du dernier championnat de France de la spécialité et prise en compte de la performance sur le CLM du championnat interregional.

La sélection aux Championnats de France de l'Avenir sera validée le 30 juillet 2018.

JUNIORS

Projet :

Identique aux saisons précédentes, l'objectif principal est le Championnat de France. Les différentes manches de la coupe de France serviront de support pour la préparation et la sélection au Championnat de France.

Critères de sélections :

- Pour la 1ère manche nationale (**Tour du Canton de Trelon (Haut de France) – 14 et 15 avril 2018**): Prise en compte des résultats et comportements sur les épreuves 2-3-J et Nationale Juniors du début de saison ainsi que les résultats 2017. Profil grimpeur.
- Pour la 2ème manche nationale (**Classique des Alpes (Auvergne Rhône Alpes) – 3 juin 2018**) : les résultats et le **comportement** sur la 1ère manche et profil grimpeur.
- Pour la 3^{ème} manche (**Tour de la vallée de la Trambouze (AURA) – 22 juillet 2018**): les résultats et le **comportement** lors des 2 premières manches nationales (top 20) et le championnat de Bourgogne Franche-Comté Juniors.
- Pour la 4^{ème} manche (**Tour du Morbihan (Bretagne – 2 septembre 2018)**) : Sélection à partir des résultats et comportement sur l'ensemble de la saison
Priorité sera faite aux juniors 1^{ère} année.

Critères de sélections Championnat de France (25 août 2018, Plougastel-Doualas) :

- Pour le Championnat de France course en ligne : les résultats et le **comportement** lors des 3 premières manches de la Coupe de France, ainsi que le Championnat Régional.
- Pour le Championnat de France contre la montre : les résultats obtenus sur les CLM de la Coupe de France (Top 20), ainsi que le Championnat Régional.

- Sélection validée le 23 juillet.

■ La préparation des Championnats – Keiserslautern (Allemagne) – 11 au 15 août 2018

Les sélectionnés aux championnats de France sur Route seront convoqués à un stage de préparation. **L'objectif de ce stage et de ces épreuves de préparation seront de définir ensemble un objectif commun, créer une cohésion d'équipe et des automatismes au sein du groupe.** Une attention particulière sera portée à l'optimisation de la condition physique en vue des championnats de France.

- Les remplaçants des sélectionnés aux championnats de France sur Route pourraient être appelés par le C.T.R. en cas de doute sur la constitutionnalité de l'Equipe retenue. Entre ces épreuves, les coureurs sélectionnés auront la liberté de choisir les épreuves entrant dans leur préparation

ESPOIRS

Projet :

Les objectifs des compétitions proposées sont d'apporter une plus value aux coureurs espoirs. Le travail doit donc être réalisé en complémentarité du travail des clubs de DN et en concertation avec les directeurs sportifs et entraîneurs des athlètes. Le comité doit proposer des courses permettant aux athlètes d'élargir leur répertoire de compétences techniques.

Critères de sélections :

- **Ronde de l'Isard (Occitanie) du 17 au 20 mai 2018:**
- l'ensemble des courses 1^{ère} catégorie du calendrier national (top 15), profil grimpeur

Critères de sélections Championnat de France (24 août 2018, Plougastel Doualas) :

- Pour le Championnat de France Espoirs course en ligne : une présélection sera effectuée à l'issue du Championnat Régional qui se déroule le 3 juin. Puis l'ensemble des course Elites seront ensuite observées jusqu'au 31 juillet, date à laquelle la sélection sera annoncée. Nombre maximal de sélectionnés : 10
- Pour le Championnat de France Espoirs contre la montre :
 - une présélection sera effectuée à l'issue du Championnat Régional qui se déroule le 3 juin. Puis l'ensemble des contre la montre seront ensuite observées jusqu'au 31 juillet, date à laquelle la sélection sera annoncée. Nombre maximal de sélectionnés : 3
 - Aucun quota étant attribué, le comité régional inscrira les coureurs intéressés par cette épreuve sur demande du club. Deux conditions à respecter : La demande devra se faire auprès du CTS jusqu'au 30 juin 2018 en justifiant d'une préparation spécifique et la prise en charge des frais n'incombera pas au comité régional